

Monsieur Philippe LEPINAY Président FAS philippe.lepinay@thalesgroup.com

Paris, le 18 mai 2015

Monsieur le Président,

Notre association a réengagé début 2014 une démarche en vue d'être reconnue par la Fédération française des associations d'Actionnaires Salariés et anciens salariés (FAS).

Suite aux échanges que nous avons eus en mars et mai 2014, nous avions accepté votre **proposition d'examiner des possibilités de rapprochement avec l'association EAS**, membre de la FAS, sachant qu'Energie en actions s'est, elle-même, constituée par le regroupement progressif de 4 associations créées après l'ouverture du capital d'EDF.

Après différentes demandes, nous avons pu rencontrer mi juin 2014 le Président d'EAS, et convenir d'organiser après l'été une réunion commune des bureaux des 2 associations. Malgré plusieurs relances, aucune date de réunion n'a pu être calée, et le Président d'EAS a fini récemment par nous signifier le **refus actuel du bureau d'EAS de tout rapprochement**.

Energie en actions a pris acte de cette situation, sachant que l'éventuel partenariat aurait nécessité un rapprochement des positions des 2 associations, notamment sur les sujets suivants :

- Indépendance, en particulier vis-à-vis de toute organisation syndicale,
- Evolution du capital d'EDF, EAS ayant exprimé lors d'une rencontre début mars 2015 avec le nouveau PDG son opposition à toute nouvelle cession de capital d'EDF par l'Etat,
- Politique de distribution et recommandations de vote en AG EDF.

En effet, l'association Energie en actions :

- A pris acte de la situation du groupe EDF, même s'il reste détenu majoritairement par l'Etat, d'entreprise placée en situation de concurrence sur la majorité de son chiffre d'affaires, cotée en bourse avec des actionnaires minoritaires (dont les actionnaires salariés et anciens salariés), des objectifs financiers donnés au marché financier (qu'EDF se doit d'essayer d'atteindre), et en particulier une politique de dividende qui ne peut être fixée indépendamment de celles des entreprises comparables en Europe (secteur des utilities),
- Souhaite que l'actionnariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés et anciens salariés à la performance de l'entreprise.



C'est en particulier ce qui nous conduit aujourd'hui, à la différence de l'association EAS, à :

- Ne pas nous opposer à une éventuelle nouvelle cession de l'Etat, en demandant qu'elle soit accompagnée d'une offre aux salariés dans des conditions à définir (cf. notre courrier du 14/11/14 à Emmanuel MACRON),
- Ne pas nous opposer à la distribution d'un dividende¹ (ce qui reviendrait à soutenir le non-respect des guidances), mais nous demandons au regard de la situation financière actuelle (cash flow négatif), que l'entreprise propose un paiement du dividende en actions nouvelles, d'où un soutien à la résolution 4 (paiement en actions des acomptes sur dividende) de l'AG du 19/5/15,
- Demander à EDF de proposer de nouveau des opérations d'actionnariat salarié (la dernière opération remontant à 2008), et en conséquence à soutenir les projets de résolution en AG permettant de réaliser de telles opérations (résolution 9 de l'AG du 19/5/15).

Dans ce contexte, Energie en actions se permet de vous interroger :

- Sur les valeurs de la FAS et notamment sur l'existence ou non d'orientations de vote en Assemblée Générale des sociétés; les recommandations d'EAS pour l'AG EDF 2015 nous semblant ainsi assez différentes de celles de l'association AG2S pour l'AG GDF-Suez 2015, et de celles de notre association (cf. copies cijointes des documents publiés).
- Si la règle de la composition des associations membres de la FAS est celle du statu quo, sachant qu'Energie en actions s'est encore vue reconnue en 2014 comme étant la 1ère association d'actionnaires salariés et anciens salariés du groupe EDF par son nombre d'adhérents (cf. tableau ci-joint établi par EDF sur la base de constats d'huissiers)

Nous tenant à votre disposition pour échanger sur ces questions, et de nouveau sur la représentation des actionnaires salariés d'EDF au sein de la FAS, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le bureau d'Energie en actions,

Hubert BOUTET

_

¹ Au-delà de la résolution alternative visant à réduire le dividende, déposée par le Conseil de Surveillance du FCPE Action EDF, présidé par Benoit Gailhac, un article publié par la Lettre A du 30 avril 2015 mentionne en effet que : « L'association EDF actionnariat salarié (EAS), présidée par Benoit Gailhac ..., membre de la FAS, suggère de suspendre toute distribution. »